

Monsieur le Sénateur-Maire,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les participants, Chers amis,

Alors que nous entrons de manière violente et fort douloureuse de plain-pied dans l'année 2015, il est de notre devoir de remobiliser nos espérances afin de donner aux onze prochains mois une couleur optimiste, contrastant sévèrement avec l'obscurité de janvier. J'en profiterai pour rendre ici un hommage appuyé à Bernard Maris, économiste « hétérodoxe » qui ne faisait pas de la croissance l'alpha et l'oméga du progrès économique. Il avait parfaitement intégré les limites de la biosphère et notre finitude. Libéré du discours dominant, Bernard Maris aura été un leader dans la construction d'une pensée alternative.

A n'en pas douter, l'année 2015 est celle de tous les défis. Le plus grand et formidable d'entre eux par le nombre d'individus qu'il touche concerne le dérèglement climatique. Celui-ci, parfois visible à l'œil nu, ne peut désormais plus être contesté de manière sérieuse. En revanche, ses conséquences sur les populations humaines demeurent trop souvent sous-estimées, alors que notre inertie en la matière pourrait être à l'origine de bouleversements et de désastres pour des centaines de millions de personnes.

Le fil conducteur de cette année 2015 nous mène tout droit à la Conférence sur le climat organisée à Paris en décembre prochain. La Cop 21 sera une étape essentielle en se donnant pour objectif la signature par tous les pays d'un accord contraignant visant à respecter la limite des 2°C d'augmentation au cours de ce siècle. Considérant les perspectives de réchauffement de 5 à 6°C si l'on ne fait rien, notre leitmotiv doit être le suivant : 2015 sera écologique ou ne sera pas. Face à cet enjeu « vital » au sens propre, la France commence, petit à petit, à prendre ses responsabilités. Cependant, l'expérience de ces dernières années nous l'a prouvé, nous ne pouvons nous en remettre seulement à des Etats, souvent contraints par leurs choix diplomatiques, pour prendre la pleine mesure de l'urgence (élévation du niveau de la mer, réfugiés climatiques...) et agir en conséquence.

Dès lors, la transition écologique doit être impulsée par les territoires et la multiplicité des acteurs qui les composent. La transition écologique, c'est passer d'un modèle à un autre, progressivement, mais avec ambition. La ville du Mans a cette ambition, et s'en donne les moyens. Décidée à s'inscrire dans la nouvelle dynamique locale des territoires en transition, notre collectivité entame une démarche indispensable et décisive avec la création du Conseil territorial de la transition énergétique. Avec la tenue du Conseil de la transition énergétique, la ville du Mans innove bel et bien en apportant une réponse singulière et spécifique à la réalité du territoire mançais. Ce rendez-vous doit être, pour Le Mans, celui de la projection dans l'avenir. Il s'agit d'un passage à la vitesse supérieure par rapport aux avancées du PCET et de l'Agenda 21. Je voudrais ici saluer l'engagement de M. le Maire qui a fait du Conseil territorial de la transition énergétique l'une des toutes premières réalisations d'ampleur de ce mandat.

Avec la création du Conseil territorial de la transition énergétique, nous ne sommes pas dans l'essai. La ville du Mans dépasse ici le cadre de la sensibilisation et se projette dans l'action. Le Conseil territorial de la transition énergétique doit être une organisation pour décider ! Ce Conseil, je l'ai souhaité concret, ouvert, représentatif, et à la hauteur des enjeux. Pour cela, la première des missions était de lui définir un cadre d'intervention précis. Car il s'agit là de la meilleure manière d'être efficace et de voir notre ambition se matérialiser, nous avons pris la responsabilité de centrer notre action là où elle avait le plus de sens ; c'est-à-dire sur les domaines de l'habitat et des énergies renouvelables. Si d'autres politiques en faveur du développement durable sont menées par la collectivité sur les terrains des transports en commun, des déchets, ou du Plan Local d'Urbanisme, il faut désormais avoir à l'esprit que 40% des dépenses énergétiques sont liées à l'habitat.

Notre premier constat est le suivant : le logement occupe une place décisive dans une démarche de transition basée sur la proximité ; quoi de plus proche en effet que son logement ? Pour les problématiques liées à l'habitat individuel, le Conseil territorial de la transition énergétique va permettre l'identification des freins, des blocages (qu'ils soient d'ordre techniques, financiers ou d'intérêts), et conduire vers des solutions collectives appuyées sur des financements partagés. Effectuer ce travail d'analyse, c'est rendre la chose plus concrète pour les habitants ; c'est motiver les Manceaux et leur montrer ce qu'ils sont en capacité de faire. Le Conseil permet à la ville de concrétiser son rôle d'animateur, de facilitateur. Pour ce premier thème, nous écouterons avec intérêt le constat dressé par l'Espace Info Energie. Ensuite, nous donnerons la parole à M. Batiot, rapporteur des assises de l'énergie en Pays de la Loire, ainsi qu'à M. Peyramayou, Président de la Fédération Sarthoise du bâtiment, avec lequel je me réjouis de partager la conviction que la troisième révolution industrielle, c'est bien celle de la transition énergétique.

En deuxième thème, nous aborderons la problématique de la transition énergétique relative à l'habitat collectif avec l'intervention de Mme Marietta Karamanli, Vice-Présidente de Le Mans Métropole en charge du logement. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, ce sont mille logements par an qui bénéficieront d'une réhabilitation thermique. Cette action rentre parfaitement dans les objectifs et les orientations du Conseil territorial de la transition énergétique. Nous inviterons aussi Mme Karamanli, par ailleurs députée de la Sarthe, à nous livrer quelques mots sur la loi de transition énergétique.

Enfin, notre troisième thématique a vocation à inviter les universitaires, dont Mme Cyria Emelianoff ici présente, à mettre en perspective la transition énergétique dans une démarche plus globale. Elle visera surtout à associer une société civile indispensable au processus que nous engageons. Destiné à impulser et valoriser les initiatives citoyennes, le Conseil territorial de la transition énergétique s'attachera à donner un véritable coup de projecteur à la Semaine du Développement durable dont a la charge Samuel Guy, Vice-président de Le Mans Métropole en charge du développement durable. Ainsi, le rôle du Conseil consiste dès aujourd'hui à susciter de manière très ouverte l'émergence de projets citoyens de tout type.

En attendant de fixer les rencontres prochaines, je tiens à remercier chacun pour sa présence et je nous souhaite à tous une première séance riche en échanges nourris.